

# Radio-Canada

Publié le 26 janvier 2023

La MRC des Sources souhaite se lancer dans la production d'énergie éolienne. Cette décision est toutefois dénoncée par la municipalité de Saint-Camille, qui juge que la MRC aurait dû informer davantage la population avant de se lancer dans un tel projet.

L'idée d'installer des éoliennes dans les vastes espaces de la MRC des Sources plaît à la majorité des maires du secteur, qui y voient une occasion d'affaires lucrative.

*Je pense que ça peut diversifier un peu nos sources de revenus, au lieu d'aller toujours piger dans la poche de nos contribuables.*

Une citation de Hugues Grimard, maire de Val-des-Sources et préfet de la MRC des Sources



Hugues Grimard est préfet de la MRC et maire de Val-des-Sources. PHOTO : RADIO-CANADA / THOMAS DESHAIES

La MRC a voté mercredi soir pour analyser la faisabilité de développer un projet d'énergie éolienne avec l'aide de la Fédération québécoise des municipalités. Le dossier pourrait ensuite avancer très rapidement, car la MRC pourrait devoir soumettre un projet à Hydro-Québec d'ici juin prochain.

Le maire de Saint-Camille, Philippe Pagé, dénonce la rapidité avec laquelle le conseil a décidé de poser ce premier geste significatif, sans que la population en soit informée au préalable.

*La décision qui a été prise, pour moi, est précipitée. On a été mis au courant de ce potentiel-là seulement la semaine passée. Une citation de Philippe Pagé, maire de Saint-Camille*

Ça mérite d'être entendu avec la population avant. Moi, je n'ai vu personne se faire élire au conseil de la MRC sous promesse de bâtir des éoliennes. Je crois qu'on a vu ce que ça a fait ailleurs. Il y a des fois des fractures sociales qui sont causées par ça, des divisions. Les gens peuvent être craintifs de ce qui va arriver avec leur paysage, ajoute-t-il.

Il juge que la MRC pourrait faire preuve de plus de transparence et en faire davantage pour informer les citoyens en amont. La façon de fonctionner à la MRC ne fonctionne pas. Le statu quo n'est plus acceptable pour nous. On est supposés travailler en étroite collaboration. La MRC, c'est supposé être au service des municipalités. Actuellement, ce qu'on voit, c'est plutôt une MRC qui essaie de prendre des décisions rapidement, mettre les municipalités devant le fait accompli, puis ensuite, on doit suivre la parade.

## **Des ordres du jour pas assez publicisés, selon Philippe Pagé**

Philippe Pagé déplore notamment que les ordres du jour des séances du conseil de la MRC ne soient pas partagés avec le public suffisamment en avance.

La professeure en sciences politiques Caroline Patsias croit que de manière générale, les MRC ont tout intérêt à informer les citoyens en avance sur les projets.

Le danger aussi, c'est qu'on est dans une période de méfiance à l'endroit des institutions et finalement, même si les gens sont de bonne foi et en fait, travaillent intensément, ça peut renforcer la méfiance des citoyens à l'endroit des institutions. Ces derniers peuvent se dire, "on nous cache quelque chose", alors que ce n'est pas vrai. C'est pour ça que c'est important de communiquer les ordres du jour à l'avance et de favoriser la diffusion des informations, pour aussi la confiance à l'endroit de la démocratie, soutient-elle.

Si monsieur Pagé veut revoir l'ensemble des processus, il peut s'adresser à la MRC et ça nous fera plaisir d'en discuter, mais pour la majorité des maires, on est à l'aise avec la décision qui a été prise pour la majorité de nos citoyens, rétorque quant à lui Hugues Grimard.

Le préfet de la MRC croit qu'il n'était pas nécessaire de consulter la population à ce stade du projet.

Ce n'est pas une fin en soi. C'est le début d'un processus. Il va y avoir des soirées d'information citoyennes d'organisées lorsqu'on aura la connaissance. Pour moi, je veux être capable de répondre aux questions que les gens vont me poser. Présentement, je n'ai aucune connaissance de ce dossier, soutient-il.

Le conseil municipal de Saint-Camille compte adopter une position formelle sur l'enjeu de l'énergie éolienne lors de sa prochaine séance.

## **Pas d'endroits déterminés pour les projets d'énergie éolienne**

Le chargé de projet pour Hydro-Québec, Maxence Huard-Lefebvre, précise que chaque projet d'énergie éolienne est unique, selon les régions visées.

En théorie, on peut installer des projets à peu près n'importe où. Par contre, si on les installe très loin du réseau de transport ou à des endroits où il n'y a pas de capacité actuellement, ça pourrait demander des travaux importants, donc des délais importants qui pourraient dépasser les moments où on a besoin de ces approvisionnements-là ou encore, ça pourrait représenter des coûts additionnels, explique-t-il.

On veut donner de l'information aux promoteurs de projets, aux communautés d'accueil sur à quels endroits sur notre réseau on est en mesure d'accueillir la capacité requise dans les délais requis, et à des coûts raisonnables, ajoute-t-il.